

# COMPTE-RENDU de la REUNION du COMITE de QUARTIER

## Secteur 1 : "VIEILLE VILLE"

**MERCREDI 13 OCTOBRE 2010 à 18 heures,  
salle de la Glaye**

### Etaient présents :

Monsieur le Maire

Mme FAYARD, conseillère municipale, présidente du quartier,  
Mme SERRA, conseillère municipale, présidente suppléante du quartier,  
Mme SERRATI, coprésidente du quartier,  
M. REYNET, coprésident suppléant du quartier,

M. GIRAUD, adjoint, coordinateur des "comités de quartiers",  
Mme SIRI, adjointe,  
M. GUIBOURG, conseiller municipal délégué à l'urbanisme,  
M. HAUTEFEUILLE, conseiller municipal délégué aux travaux,  
Mmes ISNARD, GIBERT et GUERIN, conseillères municipales,

M. RUIZ, Directeur Général des Services,  
M. LESCA, Directeur des Services Techniques municipaux,  
M. DUBOIS, Chef de Poste de la Police Municipale,  
Melle CAMBAY, responsable du service municipal de l'Environnement,  
Mme DRAGON, responsable du service municipal de l'Assainissement,  
M. ILBERT, agent technique municipal,  
M. ANDRE, Collaborateur de Cabinet,

M. BRUNET, société SITA.

Mesdames et Messieurs les administrés.

\* \* \*

Après avoir souhaité la bienvenue aux participants et rappelé qu'il s'agit de la sixième session des "Comités de Quartiers", **M. GIRAUD** ouvre la séance à l'appui de la projection du power point relatif au quartier (*ce document est consultable sur le site officiel de la Ville, rubrique "Comités de Quartiers"*).

## TRAVAUX VIEILLE VILLE

La deuxième tranche des travaux concernant la Vieille Ville a débuté le 12 octobre. Elle concerne la rue de la Miséricorde jusqu'à la rue de la Citadelle (*cf. plan figurant dans le power point*).

La fin du chantier est prévue pour fin mars 2011, étant précisé que durant la période de Noël, les travaux seront suspendus.

Il est rappelé que le coût de ces travaux s'élève à 2.600.000 €.

## STATION D'EPURATION

Après deux ans de chantier, la phase terminale est en cours.

Les enrobés extérieurs viennent d'être réalisés et prochainement, les façades seront découvertes. La station bénéficiera désormais d'une parfaite intégration environnementale. La remise en état à l'identique du "Pré des Pêcheurs" est en cours.

La réception finale des travaux est programmée pour la fin du mois d'octobre.

## DONJON DE LA CITADELLE

Il s'agit de travaux de réaménagement intérieur du donjon afin de créer un futur espace muséal.

Le début du chantier est prévu pour la mi-novembre, avec une date d'achèvement programmée pour l'été 2011. Les travaux d'aménagement scénique interviendront par la suite.

Le coût estimatif du chantier est de l'ordre d'un million d'euros.

## PETITS TRAVAUX

Un bref inventaire est fait des différents aménagements effectués dans le quartier, dont certains à la demande des administrés :

- pose de corbeilles à papier supplémentaires rue Sibilli,
- réfection des éclairages et du revêtement du quai de la Pesquière,
- réparation d'un candélabre,
- remplacement des emplacements réservés aux deux roues, Impasse des Quatre Vents, par des stationnement pour véhicules durant la période hivernale,
- ...

## RELOGEMENT DES ASSOCIATIONS

Actuellement, de nombreuses associations sont logées dans des locaux communaux situés notamment sur le site de l'ancien Hôpital, à la "maison Saint-Roch", place des Lices.

Compte-tenu de l'état de vétusté de ces locaux et la nécessité, pour certains, d'être détruits à l'occasion de la construction des futurs programmes de logements, il convient de reloger ces associations.

## VIDEOPROTECTION

Un bilan concernant l'installation du système de vidéo protection a été dressé à l'occasion de la récente réunion du C.L.S.P.D. (Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) à laquelle participaient notamment les élus, les représentants de la Police Municipale et de la Gendarmerie, Mme le Procureur de la République.

Il est constaté que ce système est un bon outil en matière de protection.

Il est rappelé que ce service fonctionne 24 h / 24, 7 jours / 7.

Voici quelques chiffres concernant les infractions relevées :

- 38 sur le mobilier urbain,
- 132 en matière de circulation et de stationnement,
- 37 délits de stupéfiants,
- 62 incivilités diverses,
- 90 interventions de secours et assistance,
- 45 rixes sur la voie publique.

**Monsieur le Maire** souligne que ce service permet une collaboration très étroite entre le Centre de Supervision Urbain et les policiers sur le terrain.

Ce bilan a également permis de déterminer les caméras à repositionner dans un souci d'optimisation.

## L'ENVIRONNEMENT

Un bilan de la saison 2010 a été fait à partir des points critiques constatés en 2009.

Une amélioration est à relever même si certains points restent à corriger.

Pour la saison prochaine, une démarche plus soutenue sera faite auprès des commerçants et restaurateurs.

**Monsieur le Maire** pense que le "combat" a été largement gagné par rapport aux années précédentes, grâce, notamment à la campagne de communication faite sur ce thème et à la mise en place de moyens plus importants (humains et techniques).

Toutefois, même si une amélioration de la situation a été constatée au niveau des professionnels, certains d'entre eux continuent à ne pas respecter les consignes. Le service Environnement leur portera une attention toute particulière.

A cette occasion, il est rappelé aux riverains que durant la période des travaux dans le quartier, les containers seront déplacés. Il leur est donc demandé de bien vouloir respecter ces nouveaux points de dépôts. Des affiches d'information ont d'ailleurs été distribuées dans ce sens.

## NUMEROTATION DE LA VOIRIE

Depuis plusieurs années, un cabinet spécialisé est missionné sur le dossier. Il s'agit d'un travail très important, notamment au niveau des écarts de la Commune.

L'étude a été lancée en 2002. La mise en œuvre est prévue dans le courant du premier semestre 2011.

Des informations précises seront adressées aux administrés.

Il est précisé que la numération se fera de la façon suivante :

- numérotation continue concentrique par rapport à la Mairie pour l'agglomération,
- numérotation métrique pour la périphérie.

## POLE ENFANCE

Ce projet regroupera, sur le terrain "Saint-Roch", l'ensemble des services de l'enfance et de la petite enfance, à savoir :

- le multi-accueil,
- le centre aéré,
- la cuisine centrale.

La livraison est prévue pour début 2012.

## FUTURS LOGEMENTS

Trois projets de constructions sont prévus sur les sites de :

- l'ancien Hôpital,
- la dalle des Lices,
- le Couvent.

**Monsieur le Maire** tient à apporter quelques informations à ce sujet.

La phase de mise en œuvre est à présent atteinte sur les trois sites. La société recrutée par la Ville sur ce dossier aide les services municipaux dans le cadre des procédures complexes à régler. Les différentes difficultés constatées dans le cadre du montage du dossier ont engendré un retard dans les délais de réalisation.

Les négociations avec les différents propriétaires sont en cours et les acquisitions foncières en voie d'achèvement.

L'objectif est de réaliser tous ces programmes, qui constitueront un parc d'environ 250 logements, pour la fin de 2013.

## **PAROLE AUX ADMINISTRÉS**

### **Plaine des Salins**

*Des informations sont demandées par les administrés concernant la modification des règles d'urbanisme dans la plaine des Salins.*

**Monsieur le Maire** tient à apporter des précisions sur le sujet qui suscite de trop nombreuses rumeurs.

La partie concernée se situe entre le chemin du Pin et les établissements SPORMER.

A l'heure actuelle, sur cette zone, sont installées depuis de très nombreuses années des activités professionnelles (chantiers navals, entreprise de jardin, menuiserie, ...). Sur les sept lots concernés, six sont à ce jour occupés. Il s'agit de permettre à ces occupants, qui possèdent des entreprises en rez-de-chaussée, de s'y fixer en les autorisant à y réaliser un logement en étage qui ne pourra pas dépasser 3,50 mètres de hauteur. Ces professionnels seront ainsi logés sur le lieu de leurs activités.

Il n'est absolument pas question de créer une "zone artisanale". Sur chaque lot de 2000 m<sup>2</sup>, il n'y aura qu'une seule construction. Le rez-de-chaussée sera réservé à l'activité professionnelle et le logement sera à l'étage avec une superficie maximale de 150 m<sup>2</sup>.

### **Futur logements sur le terrain de l'ancien Hôpital**

Des garanties sont apportées aux administrés concernant les stationnements afférents à ces habitations.

Le Plan d'Occupation des Sols actuel, ainsi que le prochain Plan Local d'Urbanisme, prévoient 1,5 place de parking par logement en souterrain.

### **Travaux Vieille Ville**

La deuxième tranche des travaux concernera essentiellement les rues de la Miséricorde, Aire du Chemin et de la Citadelle.

Quant aux ruelles perpendiculaires, elles ont été traitées, pour l'instant, au niveau des réseaux dits "humides". Leur réhabilitation en surface n'est pas prévue pour cette année.

**Monsieur le Maire** précise qu'il faut tenir compte du fait que l'ensemble de la voirie communale est à réhabiliter. Un choix s'impose en fonction des contraintes budgétaires et des différents travaux qui doivent impérativement être réalisés également dans les autres quartiers tels que la chapelle du Couvent, l'Hôtel des Finances, la Toscane du château de la Moutte, ...

### Circulation dans la Vieille Ville

*Les riverains du quartier rencontrent des difficultés en matière de stationnement. Ils sollicitent donc la possibilité de pouvoir bénéficier, notamment en période hivernale, d'emplacements de stationnement réservés.*

La réglementation est très stricte en la matière. Il est impossible de réserver des places de stationnement à des particuliers en dehors de celles réservées aux personnes handicapées et à certains professionnels de l'hôtellerie. Ces derniers s'acquittent en retour auprès de la Commune d'une redevance. Même les professionnels de santé ne peuvent se voir octroyer ce type d'emplacements.

### Environnement

#### Môle Jean Réveille

*Les riverains regrettent que les containers installés à l'entrée du môle génèrent des problèmes de circulation, de stationnement, ainsi que des nuisances olfactives. En effet, le positionnement de ces containers semble être mal adapté.*

Les services municipaux connaissent ces problèmes. Ces équipements sont installés sur un espace qui dépend à la fois de la Ville et du service Portuaire. Le Directeur du Port et les services municipaux travaillent actuellement sur le dossier afin de trouver une solution qui donne satisfaction à l'ensemble des parties.

*De plus, la promenade récemment réalisée ne dispose pas de poubelles. De ce fait, les visiteurs se débarrassent de leurs déchets en les jetant sur le sol ou dans les blocs de pierre installés en bordure de mer. Cet état de fait crée d'importantes nuisances olfactives et la prolifération de rongeurs.*

Des équipements destinés à être implantés sur ce site sont actuellement en commande car ils doivent être constitués d'un revêtement spécial résistant aux intempéries et à leur situation en front de mer. La date de leur installation n'est pas connue à ce jour.

Quant à la présence de rongeurs, une opération de dératisation a déjà été effectuée récemment sur le site. Une nouvelle intervention sera programmée au plus vite afin d'éradiquer ces derniers.

### Place de la Garonne

*Les containers installés à proximité de l'espace vert (à l'arrière du "Gorille") sont mal entretenus et occasionnent des nuisances olfactives, ainsi que la présence de rongeurs.*

La société SITA interviendra au plus vite sur le site.

### **Stationnement**

#### Sur le Port

*Des dérogations sont demandées afin que les riverains de la Vieille Ville puissent stationner leurs véhicules sur le port durant l'hiver sans risquer une verbalisation.*

**Monsieur le Maire** prend en compte cette requête et propose de l'étudier tout en précisant qu'il est impératif que les emplacements réservés aux livraisons, sur le Port, soient totalement libres d'accès. Ces derniers sont en effet nécessaires aux professionnels (livreurs ou artisans).

#### Rue de la Treille

*Un véhicule de particulier stationne de façon illégale dans cette ruelle très régulièrement malgré les interventions des riverains.*

Des consignes strictes sont données à la Police Municipale afin de verbaliser le contrevenant.

### **Quai de la Pesquière**

*Le revêtement du quai de la Pesquière a été refait et des nouveaux mâts installés.*

*Toutefois, le surfacage est à nouveau abîmé et il semble judicieux d'hiverner les mâts afin de les préserver des intempéries sur ce site particulièrement exposé.*

Le revêtement du quai a été réalisé pour permettre aux enfants fréquentant le Centre de Loisirs et aux usagers de la plage de la Ponche de profiter du lieu dans de meilleures conditions. Il est évident que la réhabilitation complète du quai est à prévoir. L'estimation des travaux s'élève à environ 500.000 €. Quant aux mâts, ils seront bien démontés durant l'hiver.

### **Place Person et rue Cavaillon**

*Une grille, particulièrement mal fixée au niveau du sol, risque d'occasionner de nombreuses chutes. De plus, le trottoir situé à proximité de cet équipement est en très mauvais état.*

*Le revêtement de cette rue doit être réhabilité.*

Les services municipaux se rendront sur place au plus vite afin de solutionner ces problèmes.

### Délinquance

*Un groupe de jeunes gens, consommant des substances illicites, aurait pour habitude de fréquenter le quartier.*

La Police Municipale et la Gendarmerie sont au courant du problème. Des patrouilles sont régulièrement organisées dans le secteur.

### Pré des Pêcheurs

*A l'occasion de la remise en état du "Pré des Pêcheurs", il est demandé la pose de nouveaux bancs.*

Il est précisé aux administrés que cette installation est prévue.

### Citadelle

*Depuis l'année dernière, les lavandes installées au niveau de l'escalier menant au musée ont été arrachées. Il est nécessaire de les remplacer.*

L'escalier est à réhabiliter. A cette occasion, l'aménagement paysager sera réétudié.

En attendant ces travaux, il est demandé au service de l'Environnement d'envisager le remplacement de ces plants.

### Lavoir de la Citadelle

*Ce site est fréquenté régulièrement par des adolescents qui créent un sentiment d'insécurité.*

La Police Municipale connaît le problème. Les agents patrouillent régulièrement dans le secteur et procèdent à des vérifications d'identité.

**Monsieur le Maire** profite de l'occasion pour informer les riverains que le lavoir fera l'objet d'une rénovation dans le courant des années 2011/2012. A cette occasion, le site bénéficiera d'un nouvel éclairage et d'un nouvel environnement. Ces aménagements devraient contribuer à dissuader ces visites.

### Nuisances sonores

*Un riverain de la Place de la Mairie se fait le porte parole des administrés résidant dans le quartier pour souligner une nouvelle fois les problèmes de nuisances sonores rencontrés cet été encore avec certains établissements du quartier.*

*Il est relevé que les restaurants se transforment en discothèques à ciel ouvert.*



*Les résidents tiennent à rappeler qu'ils sont en droit d'attendre une certaine qualité de vie à SAINT-TROPEZ et le respect de leur tranquillité tout en insistant sur le fait qu'ils ne demandent absolument pas la fermeture de ces établissements mais leur mise aux normes en matière d'acoustique.*

*Les élus sont sollicités afin d'intervenir au plus vite pour régler cette situation qui devient de plus en plus tendue.*

**Monsieur le Maire** convient qu'il s'agit là d'un problème particulièrement difficile à résoudre qui existe également dans le secteur de la Place des Lices. Plusieurs intérêts doivent être considérés, ceux des riverains et ceux des professionnels liés à l'économie du village.

Malgré de nombreuses concertations et tentatives pour améliorer sensiblement la situation, Monsieur le Maire, ainsi que les élus, déplorent le manque d'investissement de certains commerçants. Dorénavant, la phase répressive va être lancée passant si nécessaire par la suppression des autorisations de fermeture tardive et d'occupation du domaine public.

Une nouvelle rencontre avec les commerçants concernés est programmée d'ici la fin du mois d'octobre.

De plus, à l'occasion de la récente réunion du Conseil Local pour la Sécurité et la Prévention de la Délinquance, en présence de Mme le Procureur et des services de Police, la situation a une nouvelle fois été évoquée. En effet, malgré les nombreux procès-verbaux dressés à l'encontre des contrevenants, la situation reste inchangée puisque ces verbalisations restent sans suite. Il est à noter que les services du Procureur, basés à DRAGUIGNAN, composés de cinq agents, sont saisis d'environ 40.000 plaintes par an. Il est donc évident que des priorités doivent être faites dans le cadre du traitement de ces différents dossiers.

Il est donc convenu, sur les conseils de Mme le Procureur, de signaler les dossiers particulièrement sensibles afin qu'ils fassent l'objet d'un suivi dit "prioritaire".

**Monsieur le Maire**, ainsi que ses collègues, sont bien décidés à donner un exemple en espérant qu'il sera entendu par les autres établissements.

\* \* \*

*La séance est levée à 19 heures 45.*

La Présidente du Quartier,

  
Marie-Jeanne FAYARD

La Coprésidente du Quartier,

Monique SERRATI

